2025/1199

12.6.2025

DÉCISION (PESC) 2025/1199 DU CONSEIL

du 12 juin 2025

modifiant la décision (PESC) 2024/254 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Guatemala

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 29,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

(1) Le 12 janvier 2024, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2024/254 [1].

(2) Le Conseil demeure vivement préoccupé par les actions qui portent atteinte à la démocratie, à l'état de droit et à la passation pacifique du pouvoir au Guatemala, y compris par l'instrumentalisation du système judiciaire. Le Conseil est particulièrement préoccupé par les attaques continues contre le gouvernement démocratiquement élu du président Arévalo et par l'utilisation abusive de mesures juridiques et procédurales visant des élus, des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes, des dirigeants autochtones et des acteurs indépendants du système judiciaire.

(3) Compte tenu de la gravité de la situation, le Conseil estime qu'il convient d'ajouter trois personnes et une entité à la liste des personnes physiques et morales, entités et organismes qui figure à l'annexe de la décision (PESC) 2024/254. Il convient de mettre à jour les mentions concernant cinq personnes.

(4) Il y a lieu, dès lors, de modifier la décision (PESC) 2024/254 en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

L'annexe de la décision (PESC) 2024/254 est modifiée conformément à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Luxembourg, le 12 juin 2025.

Par le Conseil

Le président

A. BODNAR

[1] Décision (PESC) 2024/254 du Conseil du 12 janvier 2024 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Guatemala (JO L, 2024/254, 15.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/254/oj).

ANNEXE

L'annexe de la décision (PESC) 2024/254 est remplacée par le texte suivant:

«*ANNEXE*

LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES, ENTITÉS ET ORGANISMES VISÉS AUX ARTICLES 1ER ET 2

A. Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date d'inscription
1.	María Consuelo PORRAS ARGUETA DE PORRES	Fonction(s): procureur général du Guatemala, chef du ministère public (Ministerio Público) du Guatemala Date de naissance: 23.8.1953 Nationalité: guatémaltèque Numéro d'identification national: 242159605 (passeport) Sexe: féminin	En sa qualité de procureur général du Guatemala, la plus haute fonction au sein du ministère public (Ministerio Público) du Guatemala (fonction équivalant à celle de chef du parquet), María Porras Argueta De Porres (alias "Porras") participe aux efforts visant à annuler les résultats des premier et second tours des élections qui se sont déroulées en juin et en août 2023, notamment au moyen d'enquêtes pénales fallacieuses visant le Tribunal suprême électoral, le parti politique Movimiento Semilla et le président Arévalo. En outre, sous sa direction, le ministère public a engagé des procédures arbitraires à l'encontre de journalistes indépendants, de procureurs, de juges et de militants de la société civile indépendants, y compris de dirigeants et d'étudiants autochtones. María Porras Argueta De Porres est donc responsable de porter atteinte à la démocratie, à l'état de droit et à une passation de pouvoir pacifique au Guatemala.	2.2.2024

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date d'inscription
2.	Ángel Arnoldo PINEDA ÁVILA	Fonction(s): secrétaire général du ministère public (Ministério Público) du Guatemala Date de naissance: 10.5.1975 Nationalité: guatémaltèque Numéro d'identification national: 238937186 (passeport) Sexe: masculin	Ángel Pineda Ávila est le secrétaire général du ministère public (Ministério Público) du Guatemala (équivalent du parquet). Il occupe la deuxième fonction la plus élevée au sein du ministère public après le procureur général, et dirige le secrétariat général de cette institution. À ce titre, Ángel Pineda Ávila participe aux efforts visant à annuler les résultats des premier et second tours des élections qui se sont déroulées en juin et en août 2023, notamment au moyen d'enquêtes pénales fallacieuses visant le Tribunal suprême électoral, le parti politique Movimiento Semilla et le président Arévalo. En décembre 2023, il a participé à une conférence de presse au cours de laquelle le ministère public a fait valoir que les résultats du premier tour des élections, tenu en juin 2023, étaient invalides. Ángel Pineda Ávila est donc responsable de porter atteinte à la démocratie, à l'état de droit et à une passation de pouvoir pacifique au Guatemala.	2.2.2024
3.	José Rafael CURRUCHICHE CUCUL	Fonction(s): chef du bureau du procureur spécial contre l'impunité, ministère public (Ministerio Público) du Guatemala Date de naissance: 28.7.1970 Nationalité: guatémaltèque Numéro d'identification national: 229488307 (passeport) Sexe: masculin	José Curruchiche Cucul est le chef du bureau du procureur spécial contre l'impunité (FECI), qui opère sous l'autorité du ministère public (Ministerio Público) du Guatemala (équivalent du parquet). Sous sa direction, le FECI est à l'origine de l'enquête en cours sur la création du parti politique du président Arévalo, Movimiento Semilla. Il a participé personnellement à la perquisition menée par le ministère public dans les locaux du Tribunal suprême électoral, qui a entraîné l'ouverture d'urnes scellées. En outre, il a participé à la demande de suspension de la personnalité juridique de Movimiento Semilla en juillet 2023. Par ailleurs, en décembre 2023, il a participé à une conférence de presse au cours de laquelle le ministère public a fait valoir que les résultats du premier tour des élections, tenu en juin 2023, étaient invalides. Par ces actions, José Curruchiche Cucul participe aux efforts visant à annuler les résultats des élections de 2023 au Guatemala. Il est donc responsable de porter atteinte à la démocratie, à l'état de droit et à une passation de pouvoir pacifique au Guatemala.	2.2.2024

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date d'inscription
4.	Leonor Eugenia MORALES LAZO DE SÁNCHEZ	Fonction(s): procureur au sein du bureau du procureur spécial contre l'impunité, ministère public (Ministerio Público) du Guatemala Date de naissance: 19.9.1979 Nationalité: guatémaltèque Numéro d'identification national: 2227901800101 Sexe: féminin	Leonor Morales Lazo De Sánchez est procureur au sein du bureau du procureur spécial contre l'impunité (FECI), qui opère sous l'autorité du ministère public (Ministerio Público) du Guatemala (équivalent du parquet). Elle participe directement à l'enquête en cours sur la création du parti politique du président Arévalo, Movimiento Semilla. À la suite du second tour de l'élection présidentielle en août 2023, elle a participé à la perquisition menée par le ministère public dans les locaux du Tribunal suprême électoral, qui a entraîné l'ouverture d'urnes scellées. En décembre 2023, elle a également participé à une conférence de presse au cours de laquelle le ministère public a fait valoir que les résultats du premier tour des élections, tenu en juin 2023, étaient invalides. Par ces actions, Leonor Morales Lazo De Sánchez participe aux efforts visant à annuler les résultats des élections de 2023 au Guatemala. Elle est donc responsable de porter atteinte à la démocratie, à l'état de droit et à une passation de pouvoir pacifique au Guatemala.	2.2.2024
5.	Fredy Raúl ORELLANA LETONA	Fonction(s): juge pénal de première instance à la septième Cour Date de naissance: 4.11.1982 Nationalité: guatémaltèque Numéro d'identification national: 253127548 (passeport) Sexe: masculin	En sa qualité de juge pénal de première instance à la septième Cour, Fredy Orellana Letona est chargé de superviser et d'autoriser les actions menées par le bureau du procureur spécial contre l'impunité (FECI), opérant sous l'autorité du ministère public (Ministerio Público) du Guatemala (équivalent du parquet), pour ce qui est d'enquêter sur de prétendues irrégularités dans la création du parti politique Movimiento Semilla, dont le candidat a remporté le second tour de l'élection présidentielle au Guatemala en août 2023. En tant que juge chargé de cette supervision, Fredy Orellana Letona a autorisé des perquisitions au siège de Movimiento Semilla en juillet 2023, ainsi que dans les locaux du Tribunal suprême électoral en juillet et en septembre 2023. Il a également ordonné la suspension provisoire de la personnalité juridique de Movimiento Semilla et a refusé l'accès au dossier de l'affaire à la défense. Il a permis au FECI de prendre des mesures pour poursuivre les autorités élues et les magistrats du Tribunal suprême électoral. Par ces actions, Fredy Orellana Letona participe aux efforts visant à annuler les résultats des élections de 2023 au Guatemala. Il est donc responsable de porter atteinte à la démocratie, à l'état de droit et à une passation de pouvoir pacifique au Guatemala.	2.2.2024

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date d'inscription
6.	Jimi Rodolfo BREMER RAMÍREZ	Fonction(s): juge pénal de première instance, dixième Cour, Guatemala Date de naissance: 25.9.1978 Nationalité: guatémaltèque Numéro d'identification national: 1913604570920 Sexe: masculin	Jimi Bremer Ramírez est juge pénal de première instance à la dixième Cour du Guatemala. En cette qualité, il a émis des mandats d'arrêt et autorisé des enquêtes sur la base de fausses accusations, et suspendu les audiences dans ces affaires, limitant ainsi le droit des accusés à une audience publique, à l'accès à la justice et le droit à un procès équitable En février 2023, en tant que juge chargé de la supervision, Jimi Bremer Ramírez a autorisé la demande du bureau du procureur spécial contre l'impunité (FECI), agissant sous l'autorité du ministère public (Ministerio Público) du Guatemala (équivalent du parquet), visant à enquêter sur plusieurs journalistes des journaux El Periódico et Prensa Comunitaria, à la suite de leurs reportages sur la grande corruption qui sévit au Guatemala. Il a suspendu et reporté les auditions du fondateur d'El Periódico, José Rubén Zamora, au moins six fois dans l'une des affaires pénales dans lesquelles il est poursuivi. En outre, Jimi Bremer Ramírez a retardé les procédures dans les affaires pénales contre les anciens procureurs Stuardo Campo et Eduardo Pantaleón, et contre Claudia González Orellana, avocate de la défunte Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG). Par ces actions, Jimi Bremer Ramírez a participé et a apporté un soutien à des actions portant atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Guatemala, y compris des actes de persécution et d'intimidation à l'encontre de représentants des médias, d'avocats et de procureurs au Guatemala.	12.6.2025

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date d'inscription
7.	Ricardo Rafael MÉNDEZ-RUIZ VALDÉS	Fonction(s): président de la Fondation contre le terrorisme (Fundación contra el Terrorismo), FCT Date de naissance: 9.10.1959 Nationalité: guatémaltèque Numéro d'identification national: 268287872 (passeport) Sexe: masculin Personne associée: Raúl Amílcar Falla Ovalle Entité associée: Fondation contre le terrorisme (Fundación contra el Terrorismo), FCT Médias sociaux: https://x.com/rmendezruiz	Ricardo Méndez-Ruiz Valdés est le président de la Fondation contre le terrorisme (Fundación contra el Terrorismo), FCT. La FCT est impliquée dans une campagne de poursuites, motivées par des considérations politiques, menée par le bureau du procureur général du Guatemala contre des journalistes, des procureurs et des juges qui ont participé à la dénonciation de la corruption et de l'impunité au Guatemala, et contre le gouvernement démocratiquement élu du Guatemala, y compris le président Bernardo Arévalo. La FCT a ouvert de nombreuses enquêtes pénales contre des acteurs du monde de la justice, des journalistes et des représentants du gouvernement en déposant plainte au pénal et en agissant en tant que tiers requérant dans des procédures pénales qui ne respectent pas les droits fondamentaux des accusés. Par ces actions, Ricardo Méndez-Ruiz Valdés a participé à des actions qui portent atteinte à l'état de droit au Guatemala, y compris des actes de persécution et d'intimidation à l'encontre de représentants des médias, d'avocats, de juges et de procureurs.	12.6.2025

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date d'inscription
8.	Raúl Amílcar FALLA OVALLE	Fonction(s): représentant légal de la Fondation contre le terrorisme (Fundación contra el Terrorismo), FCT Date de naissance: 9.11.1971 Nationalité: guatémaltèque Numéro d'identification national: 179421166 (passeport) Sexe: masculin Personne associée: Ricardo Méndez-Ruiz Valdés Entité associée: Fondation contre le terrorisme (Fundación contra el Terrorismo), FCT Médias sociaux: https://x.com/RaulFalla31	Raúl Falla Ovalle est le représentant légal de la Fondation contre le terrorisme (Fundación contra el Terrorismo), FCT. La FCT est impliquée dans une campagne de poursuites, motivées par des considérations politiques, menée par le bureau du procureur général du Guatemala contre des journalistes, des procureurs et des juges qui ont participé à la dénonciation de la corruption et de l'impunité au Guatemala, et contre le gouvernement démocratiquement élu du Guatemala, y compris le président Bernardo Arévalo. La FCT a ouvert de nombreuses enquêtes pénales contre des acteurs du monde de la justice, des journalistes et des représentants du gouvernement en déposant plainte au pénal et en agissant en tant que tiers requérant dans des procédures pénales qui ne respectent pas les droits fondamentaux des accusés. Par ces actions, Raúl Falla Ovalle participe à des actions qui portent atteinte à l'état de droit au Guatemala, y compris des actes de persécution et d'intimidation à l'encontre de représentants des médias, d'avocats, de juges et de procureurs.	12.6.2025

B. Personnes morales, entités et organismes

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date d'inscription
1.	Fondation contre le terrorisme (Fundación contra el Terrorismo), FCT	Date d'enregistrement: 5.7.2013 Personnes associées: Ricardo Méndez-Ruiz Valdés Raúl Amílcar Falla Ovalle	La Fondation contre le terrorisme (Fundación contra el Terrorismo), FCT, est impliquée dans une campagne de poursuites, motivées par des considérations politiques, menée par le bureau du procureur général du Guatemala contre des journalistes, des procureurs et des juges qui ont participé à la dénonciation de la corruption et de l'impunité au Guatemala, et contre le gouvernement démocratiquement élu du Guatemala, y compris le président Bernardo Arévalo. La FCT a ouvert de nombreuses enquêtes pénales contre des acteurs du monde de la justice, des journalistes et des représentants du gouvernement en déposant plainte au pénal et en agissant en tant que tiers requérant dans des procédures pénales qui ne respectent pas les droits fondamentaux des accusés. Par ces actions, la FCT participe à des actions qui portent atteinte à l'état de droit au Guatemala, y compris des actes de persécution et d'intimidation à l'encontre de représentants des médias, d'avocats, de juges et de procureurs.	12.6.2025»